

L'iddac
& le Réseau Médiation
présentent

LE KIT DE SURVIE EN MILIEU EAC

Collège et Lycée



Comment bien
s'entourer pour
bâtir son projet

« À LA DÉCOUVERTE DE ... »



Document réalisé par l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde et le Réseau Médiation

Coordination : Mariya Ilcheva, à l'occasion de sa mission au sein du Pôle Médiation et le Service Communication de l'iddac

Illustrations et mise en forme graphique : Meggy Casson, chargée de communication et des relations avec le Jeune Public, Théâtre le Liburnia, membre du Réseau Médiation

Impression : Imprimerie Lesbrade

Document en téléchargement sur www.iddac.net

PRÉAMBULE

« L'EAC participe à la construction de l'individu qui ne repose pas seulement sur des savoirs mais également sur l'être sensible. »¹

La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est aujourd'hui un objectif partagé par l'Etat et les collectivités territoriales. Cela se traduit notamment par un grand nombre de dispositifs destinés aux jeunes, notamment en milieu scolaire.

En Gironde, le Département, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Éducation Nationale et l'iddac s'associent au travers des Programmes départementaux « À la découverte de... » et des Contrats Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle (CoTEAC). Ces dispositifs et programmes se déploient avec la collaboration des structures du Réseau Médiation (cf. p.10) et en interaction avec les acteurs du territoire (culture, éducation, jeunesse, social, environnement...).

Proposés en collège et lycée, les Programmes « À la découverte de... » sont accompagnés dans leur mise en oeuvre par l'iddac et le Réseau Médiation.

Ils se déclinent autour de thématiques « arts de la scène - cirque, théâtre, danse, musique, marionnettes », « musiques actuelles » et « écritures contemporaines pour le théâtre ».

Enseignant.e, si vous souhaitez mettre en place un projet inscrit dans un de ces programmes pour votre classe, ce « Kit de survie » est pour vous !

Il vous accompagnera pas à pas pour réfléchir, concevoir, organiser le programme de votre choix. Il vous donnera les clefs nécessaires : les piliers de l'EAC, les étapes à suivre, les partenaires à solliciter, les financements à mobiliser... Il prend en compte toutes les parties engagées dans le montage et la réalisation : enseignant.e.s ou équipes éducatives porteur.euse.s du projet, médiateur.trice.s culturel.le.s et artistes intervenant.e.s.

Ce Kit a été conçu pour :

- Faire connaître l'EAC et ses fondamentaux ;
- Accompagner en méthodologie l'élaboration des projets ;
- Faciliter le lien entre les parties prenantes d'un projet ;
- Faire connaître le Réseau Médiation, son rôle et ses ressources ;
- Familiariser avec l'offre départementale et ses modalités.

L'équipe du Pôle Médiation est à votre disposition pour répondre à vos questions et pour vous accompagner tout au long de vos démarches.

Nous vous souhaitons de belles aventures artistiques et culturelles,

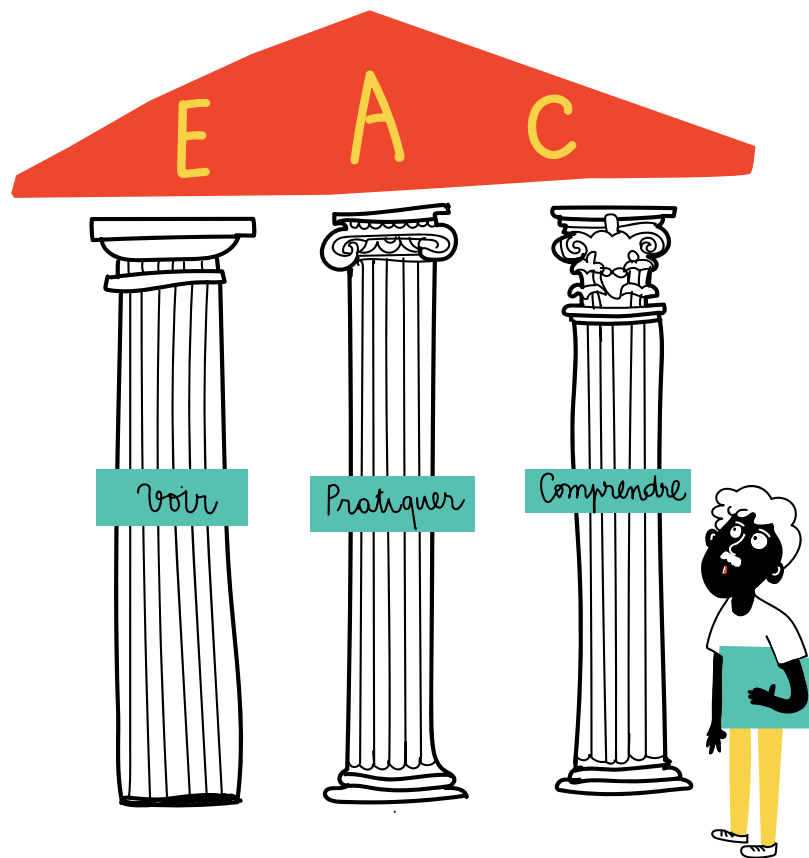
Le Pôle Médiation de l'iddac et le Réseau Médiation

¹ LIOT Françoise (2016), Rapport de synthèse de la 1ère Université de l'Education Artistique et Culturelle, 25 et 26 septembre 2014, La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon

SOMMAIRE

- 1 **L'EAC en milieu scolaire : les 3 piliers** p.5
Voir
Pratiquer
Comprendre
 - 2 **Choisir un programme** p.6
À la découverte des arts de la scène - cirque, théâtre, danse, musique, marionnettes
À la découverte des écritures contemporaines pour le théâtre
À la découverte des musiques actuelles
 - 3 **Les parties prenantes : Qui fait quoi ?** p.10
L'iddac, le Réseau Médiation
L'enseignant.e ou l'équipe pédagogique
Le/la médiateur.trice
L'artiste
 - 4 **Mettre en œuvre un projet EAC sur une année scolaire : les étapes à suivre** p.12
Comment financer un projet ?
Les critères d'évaluation
 - 5 **En pratique :
Écriture d'un pré-projet** p.15
Définir les objectifs partagés autour du projet
Définir les rôles de chaque partie engagée
Les premières actions à mettre en œuvre
- Carte du Réseau Médiation** p.19
- CONTACTS** p.20

L'EAC en milieu scolaire : les 3 piliers



VOIR

Les jeunes découvrent des œuvres, des lieux culturels et rencontrent des professionnel.le.s des arts et de la culture. Ils acquièrent ainsi leurs premiers repères. L'objectif : ouvrir la sensibilité, susciter la curiosité et permettre aux jeunes de former leurs propres regards sur une œuvre.

PRATIQUER

Lors d'ateliers animés par des artistes, les élèves expérimentent une pratique artistique. Grâce à cette approche, ils développent une meilleure compréhension de l'œuvre et de son processus de création. Ils peuvent aussi devenir eux-mêmes acteurs d'un projet de création potentiellement mis en valeur par une restitution publique (exposition, spectacle, concert...)

COMPRENDRE

La rencontre avec un artiste, le face-à-face avec l'œuvre, complétés par la pratique artistique, donnent à comprendre et par conséquent à interpréter. Ceci contribue à la formation d'un jugement esthétique personnel et à l'appropriation d'un lexique facilitant l'expression et l'analyse critique.

Pour mettre en place un projet EAC avec sa classe, un.e enseignant.e peut choisir dans la palette de dispositifs nationaux, départementaux* et territoriaux. En Gironde, plusieurs dispositifs sont portés par le Département : les itinéraires culturels, un artiste – un collègue, les programmes « À la découverte de... » ... Ces derniers offrent une sensibilisation aux différentes expressions artistiques contemporaines du spectacle vivant via les trois programmes qui les composent : arts de la scène (cirque, théâtre, danse, musique ou marionnettes), écritures contemporaines pour le théâtre et musiques actuelles. Destinés à une ou deux classes d'un même établissement scolaire, collège ou lycée, ils ont pour objectif de « débloquer les freins » de l'accès à l'art et à la culture en accompagnant concrètement les jeunes vers la rencontre artistique. Ainsi, ils leur permettent d'acquérir un regard ouvert et sensible sur la création.



Coordonnés par l'iddac et le Réseau Médiation, les programmes « À la découverte de... » s'inscrivent dans le cadre du Plan départemental d'Éducation Artistique et Culturelle « Chemins de Cultures » signé par le Département de la Gironde, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation Nationale. À ce titre, ils bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur mise en œuvre, dans l'objectif de rendre le.la porteur.se de projet (l'enseignant.e ou l'équipe éducative) autonome.

* Programmes départementaux de Gironde : <https://www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/actualites/appels-projets-colleges>

À LA DÉCOUVERTE DES ARTS DE LA SCÈNE

Cirque, Théâtre, Danse,
Musique, Marionnettes

Les élèves bénéficient d'une première approche des différentes facettes du spectacle vivant. Ils découvrent des spectacles, des lieux culturels, rencontrent des artistes et se familiarisent avec les métiers de l'art et de la culture. À chaque projet est associée une scène du Réseau Médiation en fonction de sa nature, des objectifs recherchés et de la proximité de la scène. Les parcours de ce programme offrent aux porteur.se.s de projet deux niveaux d'implication possibles :

Niveau 1: Initiation

Il s'adresse aux enseignant.e.s inscrit.e.s à ce programme pour la première ou deuxième fois. Le projet comprend :

Hors temps scolaire

La découverte de 2 spectacles minimum de différentes disciplines des arts vivants (théâtre, musique, danse, arts du cirque ...) ou d'une même discipline, accompagnés de bords de scène avec les artistes.

En temps scolaire

Un « côté coulisses » : visite d'un lieu culturel, salle de spectacle, salle de concert, chapiteau avec des professionnel.le.s de la culture.

6 heures de pratique artistique encadrées par un.e artiste proposé.e par la scène culturelle associée. Les ateliers sont en lien avec le projet de la classe et la programmation de la scène culturelle.



À LA DÉCOUVERTE DES ARTS DE LA SCÈNE

Cirque, Théâtre, Danse,
Musique, Marionnettes



9H PRATIQUE ARTISTIQUE

2 SPECTACLES
+ BORDS DE SCÈNE

CÔTÉ COULISSES
+ OPTION

Niveau 2 : Approfondissement

Il s'adresse aux enseignant.e.s inscrit.e.s à ce programme pour la deuxième ou la troisième fois et désireux.ses de porter un projet plus ambitieux.

Il est constitué des mêmes éléments que le parcours d'initiation, en y rajoutant :

Hors temps scolaire

La découverte d'un spectacle supplémentaire (soit 3 spectacles minimum)

En temps scolaire

9 heures d'ateliers de pratique artistique

En option : la possibilité de bénéficier d'une rencontre avec un.e professionnel.le des arts de la scène ou bien de la présentation et/ou la mise à disposition d'un outil de médiation.

L'objectif de ce parcours évolutif est d'offrir un accompagnement dégressif à l'enseignant.e, en s'adaptant à son envie de développer un projet d'une année à l'autre de manière progressive. Il s'agit de le.la guider vers l'autonomie tout au long de son parcours.

À LA DÉCOUVERTE DES ÉCRITURES CONTEMPORAINES POUR LE THÉÂTRE



En coordination avec le Glob Théâtre

Les élèves se familiarisent avec les écritures dramatiques contemporaines à travers une sensibilisation complète en trois volets : lire, voir, pratiquer.

Le Glob théâtre, scène référente et ressource pour ce programme, participe à sa construction en lien avec sa programmation artistique et s'appuie sur d'autres scènes du Réseau Médiation.

Hors temps scolaire

Découverte d'un spectacle contemporain dans une des scènes culturelles partenaires du programme en cours d'année

En temps scolaire

À partir d'une proposition de textes de théâtre (liste en ligne sur www.globtheatre.net), les élèves et leurs enseignant.e.s s'adonnent à l'exploration d'une sélection de textes et sont initié.e.s à la lecture à haute voix par un.e comédien.ne

>> 6 heures d'ateliers entre janvier et avril

Rencontre avec un.e auteur.trice de la sélection

>> une demi-journée entre mars et juin

En option :

La possibilité de suivre des ateliers de théâtre radiophonique à partir d'un texte choisi

>> 9 heures d'ateliers entre janvier et avril

À LA DÉCOUVERTE DES MUSIQUES ACTUELLES

En coordination avec les SMAC Scènes de Musiques Actuelles

Les élèves sont sensibilisé.e.s aux différentes esthétiques des musiques actuelles par le biais de concerts, de découvertes de lieux, de rencontres avec des artistes et professionnel.le.s des SMAC. L'iddac met en relation l'équipe pédagogique avec une ou deux SMAC du Réseau Médiation (Aréma Rock et Chanson, le Krakatoa, le Rocher de Palmer, la Rock School Barbey, l'Accordeur) pour l'élaboration du contenu du projet.

Hors temps scolaire

Découverte d'un ou deux concerts accompagnés d'une rencontre avec les artistes

En temps scolaire

Une journée d'immersion dans un lieu de musiques actuelles : visite commentée, découverte des techniques et des métiers, initiation à une pratique musicale (jeu en groupe), accès à une répétition

En option : sensibilisation aux risques auditifs



Les Parties prenantes : qui fait quoi ?

L'iddac

Depuis 1991, l'iddac participe activement à la mise en œuvre de l'action départementale pour le développement artistique et culturel de la Gironde. L'agence déploie ses actions en direction de l'aménagement culturel des territoires, du soutien à la vie artistique et de l'accessibilité des personnes aux pratiques culturelles. Axe majeur de la politique culturelle du Département, l'EAC est au cœur de ses missions.

Pour les programmes « À la découverte de... », l'iddac met en relation l'enseignant.e ou l'équipe pédagogique porteur.se du projet avec une ou deux scènes culturelles du Réseau Médiation afin d'élaborer ensemble le contenu du programme destiné à une ou deux classes (choix des spectacles et des artistes professionnel.le.s intervenant.e.s, concerts, propositions d'outils de médiation...). En parallèle, l'iddac accompagne l'enseignant.e au montage administratif et financier avant le dépôt du projet par son établissement.

Le Réseau Médiation

Le Réseau Médiation (cf. carte p. 19) rassemble plus d'une trentaine de scènes culturelles, communes, communautés de communes et associations engagées à travers leurs programmations et projets culturels dans des actions visant à rapprocher les publics des œuvres et des artistes. C'est grâce à ces structures présentes au côté de l'iddac que des projets sont réalisés sur tout le territoire, notamment dans le domaine de l'EAC. Ce sont les médiateur.rice.s des membres du Réseau qui accompagnent les programmes « À la découverte de... ».

Avec le Réseau Médiation, **l'iddac organise une journée professionnelle annuelle¹** permettant la rencontre et des échanges entre médiateur.trices et équipes pédagogiques (collèges et lycées), la découverte de performances artistiques et d'outils de médiation. Pendant l'année scolaire, des temps forts d'information et de formation à destination des enseignant.e.s et des médiateurs.trices sont également proposés.

L'iddac met à disposition une boîte à outils et des ressources constituées de :

- Une liste des outils de médiation² proposés par les membres du Réseau Médiation
- Un outil tripartite de méthodologie de montage d'un projet EAC, composé de :
 - Ce guide même
 - Un outil numérique de gestion de projet partagé entre le/la médiateur.trice, l'enseignant.e et l'artiste
- Le guide pratique des Programmes départementaux « À la découverte de... »³
- Le guide annuel des Appels à Projets Collège du Département de la Gironde⁴

L'enseignant.e ou l'équipe pédagogique

L'enseignant.e ou l'équipe pédagogique est à l'initiative du projet EAC en lien avec ses objectifs pédagogiques. De ce fait, il.elle se rapproche de l'iddac afin que l'agence le.la dirige vers un ou deux opérateurs culturels de proximité (membres du Réseau Médiation) susceptibles de répondre à ses attentes. À la suite de cette première rencontre, l'enseignant.e organise en commun avec le.la médiateur.trice et/ou l'artiste les différents temps du programme : visites de lieux culturels, sorties spectacles, côtés coulisses, bords de scènes, rencontres avec des artistes/professionnel.le.s du spectacle vivant, ateliers de pratique artistique, modalités de valorisation et d'évaluation.

Le ou la médiateur /médiatrice

Le.la médiateur.trice accompagne l'enseignant.e ou l'équipe pédagogique pour la concrétisation des objectifs artistiques et culturels de son projet EAC, l'élaboration de son programme et de son dossier avant le dépôt par l'établissement scolaire. Il.elle propose et prend en charge l'intervention de l'artiste ou de la compagnie adaptée aux objectifs et à la nature du programme.

Pendant le déroulement de ce dernier, le.la médiateur.trice organise des côtés coulisses, des bords de scènes, des ateliers de pratique artistique (notamment l'organisation de la venue des artistes en classe) et propose des sorties culturelles en lien avec la programmation de la scène culturelle partenaire. Enfin, il.elle accompagne la valorisation du projet réalisé.

Parallèlement, le.la médiateur.trice :

- > assiste aux temps forts : journée annuelle EAC, temps de rentrée et de formation spécifiques aux programmes ;
- > propose et anime des outils de médiation en lien avec les objectifs pédagogiques du projet EAC ;
- > participe à la réflexion autour des modes d'intervention, des modalités des programmes départementaux iddac / Réseau Médiation.

L'artiste

L'artiste rencontre les élèves, leur fait découvrir son univers et les initie à son art via des ateliers de pratique artistique. Ceci s'établit en adéquation avec les objectifs pédagogiques de l'enseignant.e et du projet EAC, en fonction de la disponibilité de la ou des classes et selon les conditions de la scène culturelle accueillante.

¹ La journée annuelle EAC a lieu au printemps. Elle est ouverte aux enseignant.e.s des collèges et lycées du Département de la Gironde, aux médiateur.trice.s du Réseau Médiation / Inscriptions centralisées par l'iddac.

² <http://www.iddac.net/mediation/reseau-mediation/outils-dispositifs-de-mediation>

³ http://www.iddac.net/phocadownload/userupload/espace/Guide_pratique_des_programmes_a_la_decouverte_de_EAC.pdf

⁴ http://www.iddac.net/phocadownload/userupload/espace/Guide_Appelaprojet_College_2020_FR.pdf

Je suis enseignant.e au collège

1 RENCONTRES

Le professeur documentaliste ou le professeur relais culture de mon établissement

Avril

J'assiste à la Journée Annuelle EAC



Informations sur www.iddac.net

Je me rapproche, au choix, du/de

Département

Pôles Jeunesses Territoriaux - DCC - Maisons du Département Jeunesse et Vie Associative (ex-PJT)

Avril
Mi-juin

L'iddac

Pôle Médiation

DAAC du Rectorat de Bordeaux

Réseau Médiation

(Services culturels des communes, Communautés de communes)

2 MONTAGE DU PROJET

L'iddac*

Le Département*

L'Education Nationale

m'orientent vers un dispositif

à titre d'exemple :

*Programmes « À la découverte de... »

*Itinéraires culturels

AUTRES DISPOSITIFS

Qui me met en relation avec



Partenaires artistiques spectacle

et me propose des ateliers et spectacles



PROGRAMMES "À LA DÉCOUVERTE DE..."

Dépôt appel à projets collèges : www.gironde.fr/ap.collèges

+

Inscription sur l'appli ADAGE site DAAC Bordeaux www.ac-bordeaux.fr

Avril - Juin

3 VALIDATION

Validation du projet par le chef d'établissement en CA
Fin juin - Début juillet

Commission de construction des projets

- DAAC,
- DRAC-NA
- Région
- Département
Juillet



Notification officielle par
- Education Nationale
- Département
Octobre

DÉBUT DU PROJET

4 FINALISATION

Adhésion annuelle à l'iddac

Janvier

Versement des aides financières au collège

Février

Et après, si je le souhaite,

Je peux valoriser le projet sur des espaces dédiés (site de la DAAC, du Département, sites des partenaires culturels...)

Saisie du bilan en ligne sur le site de la DAAC (www.ac-bordeaux.fr)

+

du département (www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/actualites/appels-projets-colleges)

Je suis enseignant.e au lycée

1 RENCONTRES

Le professeur documentaliste ou le professeur relais culture de mon établissement

Avril

J'assiste à la Journée Annuelle EAC



Informations sur www.iddac.net

Je me rapproche, au choix, du/de

La Région

L'iddac
Pôle Médiation

DAAC du
Rectorat de
Bordeaux

Réseau Médiation
(Services culturels des communes, Communautés de communes)

2 MONTAGE DU PROJET

L'iddac*

La Région

L'Education Nationale

m'orientent vers un dispositif à titre d'exemple :

*Programmes « À la découverte de... »

AUTRES DISPOSITIFS

Avril
Mi-juin

Qui me met en relation avec



Partenaires artistiques spectacle

et me propose des ateliers et spectacles



Inscription sur l'appli ADAGE
site DAAC Bordeaux
www.ac-bordeaux.fr

+

Fiche inscription lycée
www.iddac.net

Avril- Juin

PROGRAMMES "À LA DÉCOUVERTE DE..."

3 VALIDATION

Validation du projet par le chef d'établissement en CA

Fin juin - Début juillet

Commission de construction des projets

- DAAC,
- DRAC NA
- Région
- Département

Juillet



Notification officielle par - Education Nationale

Octobre

DÉBUT DU PROJET

Et après, si je le souhaite,

Je peux valoriser le projet sur des espaces dédiés (site de la DAAC, du Département, sites des partenaires culturels...)

Mai-Juin

Saisie du bilan en ligne
Site de la DAAC
www.ac-bordeaux.fr

4 FINALISATION

Adhésion annuelle à l'iddac

Janvier

COMMENT FINANCER UN PROJET ?

Outre un apport sur les fonds propres de l'établissement scolaire (qui doit être validé en Conseil d'Administration), plusieurs acteurs s'associent dans le financement d'un programme « À la découverte de... ». Ils sont à solliciter et leurs participations financières sont à inclure dans le budget prévisionnel.

Le Département de la Gironde

Une aide financière allouée au collège fléchée sur la billetterie et le transport de la/des classes.
Prise en charge entre 300€ et 900€/projet.

À noter : Les dépenses d'investissement liés aux projets culturels ne sont pas éligibles.

En pratique

Un budget prévisionnel équilibré (dépenses = recettes) doit être établi par le/la porteur.euse du projet et annexé au dossier déposé par l'établissement scolaire (cf. les modèles pré-saisis de budgets prévisionnels collège et lycée, page 18).

L'iddac

Une prise en charge des coûts du module artistique (hors programme « À la découverte des musiques actuelles » - module artistique pris en charge par les scènes de musiques actuelles).

Prise en charge de 360€ / classe soit 6 heures d'ateliers de pratique artistique (APA)

Ou prise en charge de 540€ / classe soit 9 heures d'APA pour le niveau Approfondissement (lié au programme « À la découverte des arts de la scène ») + Prise en charge de 80€ uniquement liés aux frais de transport des artistes hors métropole.

Les Etablissements scolaires

Une prise en charge de la billetterie, du transport de la / des classes.
Participation au minimum à 25% du coût total du programme.

Cotisation annuelle N+1 à l'iddac obligatoire : 110€ / établissement, quel que soit le nombre de programmes au sein de l'établissement.

Le financement des projets est également rendu possible grâce à la DRAC Nouvelle-Aquitaine qui soutient l'iddac et les scènes culturelles labélisées pour la mise en œuvre des programmes en collèges et lycées.

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient l'iddac pour la mise en œuvre des programmes en lien avec les lycées.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Suite au dépôt du dossier, une commission de co-instruction examine le projet selon plusieurs critères : l'inscription du programme dans le volet culturel du projet d'établissement, la cohérence entre actions et objectifs pédagogiques préétablis, l'adéquation du programme avec la vie culturelle du territoire, la participation d'une ou deux classe.s entière.s, l'implication de l'ensemble de la / des classe.s et l'égalité des sexes, l'impact potentiel du programme sur les élèves concerné.e.s (prise de conscience vis-à-vis du sujet, envie d'approfondir) et leur établissement scolaire, et la co-construction avec les parties prenantes (scène, artiste).

5

En pratique : Écriture commune d'un pré-projet

Vous avez décidé de vous lancer dans l'aventure ? Suivez les étapes ci-dessous, elles vous guideront dans la rédaction de votre projet. À vous de jouer !

DÉFINIR LES OBJECTIFS PARTAGÉS AUTOUR DU PROJET

Les parties prenantes du projet étant multiples, enseignant.e.s, médiateur.trice.s, artiste.s, il est judicieux de définir ensemble les objectifs communs. Pour vous y aider, commencez à répondre à ces questions :

Pourquoi ?

Pour qui ?

Quand ?

DÉFINIR LES RÔLES DE CHAQUE PARTIE ENGAGÉE

Afin de bien mener votre projet, il est nécessaire de définir les rôles de chaque partie engagée dans sa réalisation, ainsi que les liens entre elles. Pour cela, n'hésitez pas à vous référer aux éléments détaillés en amont de ce document.

1 : Le premier temps d'échange a eu lieu entre vous, enseignant.e et médiateur.trice.
Décrivez vos rôles respectifs :

Enseignant.e :

Médiateur.rice :

2 : Vous et le.la médiatrice avez choisi l'artiste avec qui vous avez envie de travailler ?
Votre trio enseignant.e, médiateur.trice et artiste est constitué ?

Précisez vos rôles respectifs :

Enseignant.e :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Médiateur.rice :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Artiste :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**LES PREMIÈRES ACTIONS
À METTRE EN OEUVRE**

Il s'agit de programmer ensemble les premières actions collaboratives dans la construction de votre projet. Vous pouvez le faire lors de votre première rencontre avec le.la médiateur.trice culturel.le ou bien une fois que vous avez défini les objectifs communs du projet et réparti les rôles entre chaque partie prenante.

Inscrivez ici les premières actions que vous souhaitez mettre en place :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

À noter ! La suite des actions à mener est à définir sur l'espace de gestion de projets partagés en ligne. Ce dernier vous sera communiqué par le.la médiateur.trice de la scène référente de votre projet dès le début de sa construction.

Notes...

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

EXEMPLES DE BUDGETS PRÉVISIONNELS DU PROGRAMME « À LA DÉCOUVERTE DES ARTS DE LA SCÈNE »

Exemple de budget prévisionnel pour une classe de collège

Dépenses

	NATURE	NOMBRE	MONTANT
Achats	Ex : Billetterie 8€/billet, petit matériel...	Nbre de billets Ex : 60 élèves 2 x spectacles	480€
Interventions professionnels art./culturels	Ex : coût horaire 60€ et forfait déplacement 80€	Nombre d'heures : 6h	440€
Transports des élèves et accompagnateurs	Ex : coût d'un bus	Nombre d'aller-retour	240€
Cotisation annuelle iddac par l'établ. sco. (pour les projets réalisés avec l'iddac)	110€		110€
Autres	Exemple : Achat de petit matériel		0€

TOTAL : 1270€

Recettes

	MONTANT
Etablissement (Crédits LOLF ou hors LOLF) apport du collège 25% min. du total	320€
DRAC-NA et iddac (Interventions artistiques)	440€
Département Gironde (subv. sollicitée projet collège)	400€
Etablissement (crédits LOLF ou hors LOLF) apport du collège	110€
Autres (ex : Fondations, ARS Nelle Aqui., Fonds européens)	0€
Communes et/ou intercommunalités	0€
Familles	0€

TOTAL : 1270€

Exemple de budget prévisionnel pour une classe de lycée

Dépenses		Recettes	
Achat, petit matériel, autres	0€	Lycée fond propre	450€
Frais billetterie par spectacle (5-10€ / spectacle par élève)	480€	Autres partenaires financier du lycée (familles/foyer)	200€
Frais de déplacement (bus, train...)	180€	iddac, DRAC-NA, Région NA, soutien versé à la structure culturelle/artis. partenaire	500€
Frais artistiques (coût ateliers + frais transport hors métropole)	500€	Autres partenaires	120€
Cotisation annuelle	110€		

TOTAL : 1270€

TOTAL : 1270€

RÉSEAU MÉDIATION



35

**SCÈNES CULTURELLES,
COMMUNES, COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES, ASSOCIATIONS...**



LÉGENDE

● Scènes du Réseau Médiation

CONTACTS

iddac - Pôle Médiation

Christine Treille, Responsable
05 56 17 36 13 | christine.treille@iddac.net

Anna Saffar
05 56 17 36 17 | anna.saffar@iddac.net

Personnes référentes des programmes « À la découverte de... »

Sylvie Marmande
05 56 17 36 12 | sylvie.marmande@iddac.net

Christine Camatta
05 56 17 36 00 | christine.camatta@iddac.net

